

ACCIDENT

26 mars 2005 - avion immatriculé F-PLDJ

Evénement :	shimmy à l'atterrissage, rupture de la fourche du train avant.
Causes identifiées :	<input type="checkbox"/> perception erronée des distances lors de l'atterrissage, <input type="checkbox"/> freinage énergique.

Conséquences et dommages : train d'atterrissage avant et hélice endommagés.

Aéronef : avion Dyn'Aéro MCR 4S de construction amateur.

Date et heure : samedi 26 mars 2005 vers 16 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : AD Nogaro (32), piste 32 droite revêtue, LDA : 700 m.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 1.

Titres et expérience : pilote, 67 ans, PPL de 1983, 1 110 heures de vol dont 13 sur type et dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 140° / 04 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT Cb à 3 300 pieds, température 16 °C, QNH 1006 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de Marmande (47) à destination de Nogaro, en compagnie d'un passager. Il effectue une verticale des installations. Il estime que le vent est calme et il intègre le circuit d'aérodrome pour atterrir en piste 32 droite, orientation alors utilisée par des planeurs sur la piste non revêtue. Il positionne les volets en configuration « atterrissage » et approche à la vitesse de 130 km/h. L'avion atterrit entre la fin du premier tiers et la mi-piste. Le pilote explique que lorsqu'il freine, l'avion subit un shimmy pendant quelques mètres, jusqu'à la rupture du train avant. L'avion s'arrête en appui sur deux des trois pales de l'hélice. La fourche en matériau composite de la roue du train avant a cédé au niveau de sa fixation avec la jambe de train.

Pour une vitesse donnée, l'oscillation instable de type « shimmy » peut apparaître lorsque l'amortisseur est compressé au-delà d'une valeur seuil. Un freinage énergique favorise l'apparition de ce phénomène. Le propriétaire indique que l'avion n'est pas équipé de dispositif anti-shimmy.

La faible composante de vent arrière et la proximité de la fin de piste ont probablement amené le pilote à freiner énergiquement.

L'examen de la fourche du train avant n'a pas été réalisé car il a été confié au constructeur après l'accident.